

PATRIMOINE FÉODAL ET FORTIFIÉ AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

12 EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS CONÇUS ET RÉALISÉS ENTRE 2010 ET 2020
PAR LE SERVICE DES SITES ET MONUMENTS NATIONAUX

Entre 2010 et 2020, le Service des sites et monuments nationaux a fait réaliser, en tant que maître d'ouvrage, une centaine de projets de restauration et de mise en valeur du patrimoine architectural du Grand-Duché de Luxembourg. Une grande partie de ces projets ont concerné le patrimoine féodal et fortifié, à savoir des châteaux et des vestiges de la forteresse de Luxembourg.

Parmi tous les projets achevés, douze réalisations ont été choisies pour faire l'objet de cet ouvrage. Leur documentation, qui est largement photographique, veut mettre en exergue les objectifs et la méthode des travaux tels que réalisés sur les sites suivants :

Château du Mont-Saint-Jean à Dudelange
Château de Brandenburg
Fortifications du Rham à Luxembourg
Fort Rumigny à Luxembourg
Château de Clervaux
Château d'Esch-sur-Sûre
Château de Bourscheid
Châteaux de Beaufort
Hielepaart à Luxembourg
Château de Koerich
Château de Bourglinster
Château de Vianden



En 2020, le Luxembourg a célébré le 25^{ième} anniversaire de l'inscription par l'UNESCO des vieux quartiers et fortifications de la Ville de Luxembourg sur la Liste du patrimoine mondial. Dans le cadre de cet anniversaire, ce livre veut illustrer des exemples d'aménagements sur un patrimoine bâti aussi sensible et qui sont tributaires des grands principes de restauration découlant de la Charte de Venise.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture



Service des sites et
monuments nationaux